

Assurance-médicaments

INTRODUCTION

Peut-on dire que le pays dispose d'un système de santé universel lorsqu'un ménage canadien sur quatre n'a pas les moyens financiers de faire exécuter ses ordonnances?¹ Le Canada est le seul pays au monde à être doté d'un régime de soins de santé universel qui n'offre pas aussi une assurance-médicaments universelle. C'est pourquoi les Canadiens paient constamment des prix les plus élevés qui soient pour les médicaments sur ordonnance, et 20 pour cent d'entre eux ne disposent pas d'une couverture suffisante pour répondre à leurs besoins.

Étant donné le rôle important que jouent les médicaments dans la prévention et le traitement des maladies, tous les Canadiens devraient pouvoir obtenir les médicaments dont ils ont besoin. Un régime public universel d'assurance-médicaments aiderait les Canadiens à mieux gérer leur santé, réduirait les coûts des médicaments et améliorerait la surveillance de l'efficacité et de l'innocuité des médicaments. Un tel régime permettrait de réduire le fardeau qui incombe à d'autres composants du système de soins de santé à un moment où celui-ci est surchargé, ainsi que de faire économiser de 4 à 11 milliards de dollars environ par an au système de soins de santé.²

RECOMMANDATIONS

1. Le Canada doit mettre en place un régime universel et public d'assurance-médicaments.

Le Canada dépense plus de 30 milliards de dollars en médicaments sur ordonnance, soit près de quatre fois plus qu'il y a 20 ans.³ Aucun autre coût des soins de santé n'a connu une croissance aussi rapide. Les dépenses en médicaments ont dépassé les dépenses en rémunération des médecins et sont devenues le deuxième coût le plus important du système de santé canadien.⁴ Les prix des médicaments au Canada se classent maintenant au troisième rang des prix les plus élevés parmi les pays de l'Organisation

de coopération et de développement économiques (OCDE) et dépassent la moyenne de l'OCDE d'environ 25 pour cent.⁵ Le prix des médicaments génériques est plus élevé que les prix médians des autres pays de l'OCDE de 79 pour cent. Il est aussi plus de quatre fois plus élevé (445 pour cent) que les meilleurs prix disponibles.⁶

La nature disparate du système de couverture des médicaments sur ordonnance publics et privés actuellement en place au Canada crée des inégalités dans l'accessibilité et l'abordabilité des médicaments pour les Canadiens, fragmente le pouvoir d'achat du Canada sur le marché pharmaceutique mondial et isole la gestion des médicaments sur ordonnance du reste du système de santé canadien. Une approche nationale sur l'assurance-médicaments constitue la façon la plus efficace de résoudre ces problèmes. Elle doit être coordonnée avec tous les ordres de gouvernement, assurer un accès constant et égal aux médicaments sur ordonnance, tirer parti de l'augmentation du pouvoir d'achat pour contrôler les coûts et garantir l'abordabilité des médicaments sur ordonnance pour tous les Canadiens.

Parmi les adultes âgés de 65 à 79 ans, 83 % consomment des médicaments sur ordonnance.⁷ Deux Canadiens de 65 ans ou plus sur trois se voient prescrire cinq médicaments sur ordonnance ou plus, tandis que plus de 26 pour cent se voient prescrire dix médicaments sur ordonnance différents ou plus.⁸

Avec un régime national d'assurance-médicaments, le Canada bénéficierait d'un plus grand pouvoir d'achat et d'un système de soins de santé plus intégré, ce qui contribuerait à résoudre les problèmes d'accessibilité, d'abordabilité, d'augmentation des dépenses et d'innocuité des médicaments sur ordonnance, tout en offrant un meilleur rapport qualité-prix aux Canadiens. Le fait de veiller à ce que les Canadiens puissent avoir accès aux médicaments sur ordonnance et avoir les moyens de se les permettre réduira le fardeau pesant sur d'autres composants du système de soins de santé, à savoir les hospitalisations et autres



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

1-855-304-4700 | defensedesinterets@retraitesfederaux.ca

retraitesfederaux.ca



Association nationale
des retraités fédéraux | National Association
of Federal Retirees

formes de traitement résultant d'une mauvaise prise de médicaments par les patients.

Il est impératif que le gouvernement fédéral mette en place un régime public universel d'assurance-médicaments afin de garantir que les Canadiens, y compris les aînés canadiens, puissent avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin pour rester en bonne santé et avoir les moyens de se les permettre.

2. L'assurance-médicaments doit reposer sur les principes établis par consensus

Le régime d'assurance-médicaments du Canada doit être élaboré et mis en œuvre en suivant les principes établis par consensus sur l'assurance-médicaments, dont les recommandations du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments tiennent compte.

Voici une description de ces principes :

- **Universalité** La couverture doit être à la disposition des résidents du Canada, selon des modalités et des conditions égales.
- **Administration publique, à payeur unique** Un régime administré et dispensé par l'État doit être intégré aux régimes d'assurance-maladie au sein desquels il sera exploité; il doit rendre des comptes directement au public desservi; et il doit recourir à la méthode de payeur unique, afin de maximiser le pouvoir d'achat, car les médicaments seront achetés pour toute la population du Canada.
- **Accessibilité** L'accès aux médicaments couverts doit être offert sans obstacles financiers ou d'un autre ordre.
- **Intégralité** La couverture doit être offerte pour tous les médicaments jugés sûrs et efficaces selon les données scientifiques, et selon le meilleur rapport qualité-prix. Les experts faisant partie des fonctionnaires qui choisiront les médicaments couverts doivent adéquatement indépendants des pressions politiques et des campagnes de marketing.
- **Couverture transférable** La couverture doit être continue et constante pour les résidents qui emménagent au Canada.

L'intégration de ces principes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments permettraient de résoudre bon nombre des problèmes auxquels les aînés font présentement face pour obtenir des médicaments sur ordonnance, en particulier l'accessibilité, l'abordabilité et l'innocuité de ces derniers. Ces principes garantiraient à tous les Canadiens un accès égal et abordable aux médicaments sur ordonnance en fonction des besoins, et non du lieu de résidence ou de la capacité de payer, conformément aux valeurs qui constituent le fondement du système de santé universel du Canada.

3. L'assurance-médicaments doit être coordonnée avec les régimes publics et privés d'assurance-médicaments existants

Pour ce qui est des médicaments sur ordonnance, de nombreux Canadiens ont accès à une couverture publique, à une couverture privée ou à une combinaison des deux types de couverture. Au Canada, les aînés sont généralement couverts par les régimes provinciaux et territoriaux, mais leur niveau de couverture et leurs coûts varient. Les régimes privés et la couverture qu'ils offrent jouent un rôle essentiel pour garantir aux particuliers l'accès aux médicaments sur ordonnance dont ils ont besoin pour rester en bonne santé. Certains aînés, dont nos membres, ont accès à des régimes privés comme le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) au moment de leur retraite.

La mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments doit également accorder une large place à la coordination, afin de trouver un équilibre entre une liste de médicaments assurés exhaustive à l'échelle nationale et le rôle des régimes d'assurance-maladie privés, afin de répondre aux autres besoins en matière de soins de santé. Le gouvernement fédéral doit travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que les fournisseurs privés, pour s'assurer que les niveaux actuels de couverture des médicaments sur ordonnance sont maintenus. Lors d'un sondage sur la mise en œuvre de l'assurance-médicaments au Canada, 98 pour cent de nos membres ont déclaré qu'il était important qu'ils continuent à bénéficier de leur niveau actuel de couverture des médicaments sur ordonnance, et 89 pour cent ont indiqué que c'était très important. Lorsqu'on leur a demandé si



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

1-855-304-4700 | defensedesinterets@retraitesfederaux.ca

retraitesfederaux.ca



Association nationale
des retraités fédéraux | National Association
of Federal Retirees

un régime national l'assurance-médicaments devrait être coordonné avec les régimes privés, 80 pour cent de nos membres ont répondu par l'affirmative, et 50 pour cent de ceux-ci se sont dit tout à fait d'accord.⁹

4. L'assurance-médicaments doit surveiller la prescription et la consommation des médicaments, afin de garantir leur utilisation sûre, appropriée et rationnelle

Les progrès en matière de pharmacologie au cours du siècle dernier ont entraîné une abondance de produits pharmaceutiques disponibles sur le marché. La surveillance et l'évaluation efficaces sont nécessaires, afin d'assurer que les médicaments sur ordonnance sont prescrits et utilisés de manière sûre et appropriées. C'est pourquoi, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments, le gouvernement fédéral devrait établir des mécanismes pour contrôler et promouvoir la prescription et l'utilisation sûres, appropriées et rationnelles des médicaments sur ordonnance. Cela est conforme à la recommandation du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments en faveur d'une stratégie nationale sur la prescription et l'utilisation appropriées des médicaments.

La surveillance et l'évaluation sont particulièrement importante pour les adultes âgés. Comme indiqué précédemment, environ deux tiers des aînés se voient prescrire cinq médicaments ou plus à la fois, et plus d'un quart se voient prescrire dix médicaments ou plus à la fois. Comparativement aux aînés vivant dans la communauté, les résidents des établissements de soins de longue durée se voient prescrire des opioïdes deux fois plus souvent (39,9 pour cent contre 20,4 pour cent) et des antidépresseurs plus de trois fois plus souvent (60,3 pour cent contre 19,1 pour cent).¹⁰ On estime que jusqu'à la moitié des médicaments prescrits aux adultes âgés sont soit mal pris, soit surprescrits, et leurs effets négatifs sont réels et graves.¹¹

En ce qui concerne les médicaments eux-mêmes, le tiers des aînés se voit prescrire des médicaments dont on sait qu'ils présentent des risques pour leur groupe d'âge.¹² De nombreux médicaments prescrits aux aînés n'ont pas été correctement testés pour leur groupe d'âge¹³ et les effets de

la combinaison de plusieurs médicaments n'ont pas non plus été suffisamment étudiés.¹⁴

Considérés ensemble, les facteurs ci-dessus augmentent la probabilité de réactions et d'interactions indésirables des médicaments. Ils font également ressortir la nécessité de réduire le nombre de médicaments, dont certains sont potentiellement inappropriés, prescrits aux aînés.¹⁵ En fait, on estime qu'une utilisation plus appropriée des médicaments prescrits pourrait prévenir près de 20 pour cent des hospitalisations au Canada.¹⁶

Les conséquences néfastes de la consommation de médicaments à risque peuvent avoir des répercussions financières pour les aînés et les contribuables canadiens. En 2013, les Canadiens âgés ont dépensé 419 millions de dollars en médicaments sur ordonnance potentiellement nocifs, tandis que les contribuables ont dépensé 1,4 milliard de dollars pour traiter les problèmes de santé des aînés causés par des médicaments à risque.¹⁷ Ces fonds pourraient être consacrés à des traitements non médicamenteux plus sûrs et fondés sur des preuves tangibles, lesquels permettraient de mieux traiter les problèmes de santé et d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens âgés.

L'amélioration de cette situation pour les aînés, et les Canadiens en général, nécessite une stratégie nationale coordonnée pour contrôler et encourager la distribution et l'utilisation sûres, appropriées et rationnelles des médicaments sur ordonnance.

CONCLUSION

Un régime national d'assurance-médicaments constituait un élément essentiel du programme pour lequel le présent gouvernement a été élu. Il occupait aussi une place importante dans les programmes électoraux de plusieurs autres partis. La mise en place d'un régime d'assurance-médicaments au Canada a été étudiée et des recommandations ont été faites au gouvernement. Il est maintenant temps, pour le gouvernement fédéral, d'agir en collaboration avec les provinces, les territoires et les assureurs privés, pour mettre en place un régime national d'assurance-médicaments universel, public, complet, accessible et transférable.



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

1-855-304-4700 | defensedesinterets@retraitesfederaux.ca

retraitesfederaux.ca



Association nationale
des retraités fédéraux | National Association
of Federal Retirees

- 1 Angus Reid Institute. (2015). Prescription drug access and affordability an issue for nearly a quarter of all Canadian households. Vancouver : Angus Reid Institute. Extrait de : <http://angusreid.org/prescription-drugs-canada/>.
- 2 Busby, C. (2017). Coûts pour le gouvernement fédéral d'un programme national d'assurance-médicaments. Ottawa : Bureau du directeur parlementaire du budget. Extrait de : https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Pharmacare/Pharmacare_FR__2017-11-07.pdf; Canadian Centre for Policy Alternatives and Canadian Doctors for Medicare. (2017). Cost Savings Resulting from a National Pharmacare Program. Ottawa : Canadian Centre for Policy Alternatives and Canadian Doctors for Medicare. Extrait de : <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2017/09/Cost%20Savings%20From%20Pharmacare.pdf>
- 3 Morgan, S.G., et coll. (2015). Pharmacare 2020 : L'avenir de l'assurance-médicaments au Canada. Vancouver, Consortium de recherche sur les politiques pharmaceutiques, Université de la Colombie-Britannique. Extrait de : <https://apps.who.int/medicinedocs/fr/m/abstract/Js23460fr/>.
- 4 Gouvernement du Canada. (2019). Établissement du prix et coûts des médicaments d'ordonnance. Extrait de : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/serVICES/systeme-soins-sante/produits-pharmaceutiques/couts-prix.html>.
- 5 Gouvernement du Canada. (2019). Établissement du prix et coûts des médicaments d'ordonnance. Extrait de : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/serVICES/systeme-soins-sante/produits-pharmaceutiques/couts-prix.html>.
- 6 Morgan, S.G., et coll. (2015). Pharmacare 2020 : L'avenir de l'assurance-médicaments au Canada. Vancouver : Consortium de recherche sur les politiques pharmaceutiques, Université de la Colombie-Britannique. Extrait de : <http://apps.who.int/medicinedocs/documents/s23460fr/s23460fr.pdf>.
- 7 Roterma, M., et coll. (2014). Consommation de médicaments sur ordonnance chez les Canadiens de 6 à 79 ans. Rapports sur la santé, vol. 25, no 6, pp. 3 à 9. Extrait de : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2014006/article/14032-fra.htm>
- 8 Institut canadien d'information sur la santé. (2016). Utilisation des médicaments chez les personnes âgées au Canada. Ottawa : Institut canadien d'information sur la santé. Extrait de : https://secure.cih.ca/free_products/drug-use-among-seniors-2016-fr-web.pdf.
- 9 Association nationale des retraités fédéraux. (2018). Mémoire écrit de l'Association nationale des retraités fédéraux sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments. Ottawa : Association nationale des retraités fédéraux. Extrait de : https://www.federalretirees.ca/sites/default/files/2019-03/180928-written_submission_to_the_advisory_council_on_the_implementation_of_national_pharmacare_french.pdf?la=fr-CA
- 10 Institut canadien d'information sur la santé. (2016). Utilisation des médicaments chez les personnes âgées au Canada. Ottawa : Institut canadien d'information sur la santé. Extrait de : https://secure.cih.ca/free_products/drug-use-among-seniors-2016-fr-web.pdf.
- 11 Bernier, N.F. (2017). Improving Prescription Drug Safety for Canadian Seniors. IRPP, étude no 61. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques. <https://irpp.org/fr/research-studies/improving-prescription-drug-safety-for-canadian-seniors/>.
- 12 Canada 2020 National Pharmacare Policy Lab. (2018). Reports on Findings and Resolutions. Ottawa : Canada 2020. Extrait de : <https://canada2020.ca/canada-2020-national-pharmacare-policy-lab/>.
- 13 Bernier, N.F. (2017). Improving Prescription Drug Safety for Canadian Seniors. IRPP, étude no 61. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques. <https://irpp.org/fr/research-studies/improving-prescription-drug-safety-for-canadian-seniors/>.
- 14 Bernier, N.F. (2017). Improving Prescription Drug Safety for Canadian Seniors. IRPP, étude no 61. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques. <https://irpp.org/fr/research-studies/improving-prescription-drug-safety-for-canadian-seniors/>.
- 15 Institut canadien d'information sur la santé. (2016). Utilisation des médicaments chez les personnes âgées au Canada. Ottawa : Institut canadien d'information sur la santé. Pour consulter le document : <https://www.cih.ca/fr/utilisation-des-medicaments-chez-les-personnes-agees-au-canada>; Canada 2020 National Pharmacare Policy Lab. (2018). Reports on Findings and Resolutions. Ottawa : Canada 2020. Extrait de : <https://canada2020.ca/canada-2020-national-pharmacare-policy-lab/>.
- 16 Canada 2020 National Pharmacare Policy Lab. (2018). Reports on Findings and Resolutions. Ottawa : Canada 2020. Extrait de : <https://canada2020.ca/canada-2020-national-pharmacare-policy-lab/>.
- 17 Morgan, S.G., et coll. (2016). Frequency and cost of potentially inappropriate prescribing for older adults: a cross sectional study. CMAJ Open; 4: E346-E51. Extrait de : <http://cmajopen.ca/content/4/2/E346.full>



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

1-855-304-4700 | defensedesinterets@retraitesfederaux.ca

retraitesfederaux.ca



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees